

Le gaz naturel? Ouin... finalement, ça sent pas bon!

Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Le 28 septembre dernier, à la salle Saint-François-Xavier, la Ville de Prévost a convié sa population à une soirée d'information portant sur les impacts sur la santé et l'environnement de l'utilisation du gaz en tant que source d'énergie: www.ville.prevast.qc.ca/ma-ville/environnement/decarbonation

Afin de mieux expliquer les motivations de la Municipalité à légiférer sur la décarbonation, deux conférenciers ont accepté l'invitation de venir exposer leur champ d'expertise sur le sujet : Jean-Pierre Finet, un analyste en régulation économique de l'énergie au Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE), et D^{re} Louise Lajoie, une spécialiste en santé publique au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

L'art de viser au tir à l'arc ou l'art de manquer sa cible

Le Plan pour une économie verte (PÉV) déposé par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec prévoit la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 37,5% d'ici 2030 comparativement à leur niveau de 1990, la baisse des GES de 50% dans les bâtiments et l'atteinte de la carboneutralité en 2050. Des ambitions qui manqueraient de cohérence avec l'approche du gouvernement selon Jean-Pierre Finet qui considère que le Québec ne parviendra jamais à

atteindre ses propres cibles environnementales tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas de modifications réglementaires et législatives pour réduire la consommation de gaz naturel, une source d'énergie émettrice de GES qui est responsable des changements climatiques.

D'ailleurs, le ROEE dénonce l'entente conclue entre Hydro-Québec et Énergir, la principale entreprise de distribution de gaz naturel au Québec, pour compenser les pertes de volumes et de revenus de l'entreprise gazière et pour éviter la hausse draconienne des tarifs de sa clientèle. «C'est l'inverse du pollueur payeur, c'est le pollueur payé, donc on paye le pollueur pour ne pas produire», s'indigne cet analyste. Ce dernier croit que cette décision a été motivée par le simple fait que la Caisse de dépôt et placement du Québec est indirectement l'actionnaire majoritaire d'Énergir : «quant à moi, c'est un des investissements les moins logiques de la Caisse de Dépôt d'avoir acheté Énergir parce que c'est comme s'il avait acheté *BlockBuster Video*».

Modifier les règles du Monopoly québécois

Contrairement à l'entente prévue sur la biénergie entre Hydro-Québec et Énergir, Jean-Pierre Finet suggère une entente alternative. Il propose l'intégration du gaz naturel au *Règlement sur les appareils de chauffage au mazout* pour en assurer le bannissement total et permanent, l'installation de thermopompes ou de chaudières chez la clientèle déjà existante d'Énergir et le remplacement du système de chauffage au gaz par un système de chauffage électrique central avec accumulateur de chaleur. Le tout sans la moindre compensation pour les pertes de revenus d'Énergir par les clients d'Hydro-Québec qui devrait s'étendre jusqu'en 2050 pour la somme de 2,41 G\$.

De telles mesures seraient hautement bénéfiques pour les personnes qui seraient prêtes à opérer la transition écologique en passant du gaz naturel vers l'électricité. En ce sens, selon ce spécialiste, «pour un client typique à la biénergie en 2022, le surcoût par rapport à un système de chauffage électrique efficace avec gestion de la pointe est en moyenne 5,5 à 8,5% plus cher jusqu'à 17% plus cher [et] il en coûte jusqu'à la moitié moins cher en 2022 de recourir à un système de chauffage électrique efficace avec gestion de la pointe que

«Ça a coûté, la pollution atmosphérique, quelque chose comme 30 milliards \$ par an en action qu'il faut faire pour la santé. Puis, pour la vague de chaleur, c'est encore pire! C'est 50 millions par vague de chaleur de 4 à 5 jours! Donc, c'est quand même considérable.» - D^{re} Louise Lajoie

d'utiliser un système de chauffage des espaces au gaz fossile».

Changer de cap: un navire énergétique qui tourne lentement

Toutes les suggestions de Jean-Pierre Finet suivent rigoureusement les principes directeurs établis par le ROEE. Ce regroupement prône la primauté de la conservation et de l'efficacité énergétiques avant toute production d'énergie (même renouvelable) ainsi que la fourniture de services énergétiques durable à prix juste tout en limitant les impacts sociaux et en internalisant les coûts environnementaux dans une perspective de planification intégrée des ressources.

Pour contrer l'inefficacité énergétique, cet analyste préconise des solutions qui mettent l'accent sur l'accumulation de la chaleur, l'amélioration de l'isolation et de l'étanchéité des bâtiments. À cela, il suggère d'ajouter la tarification dynamique, le tarif d'électricité interruptible, l'agrégation et le contrôle des charges électriques chez la clientèle, l'entente d'échange saisonnier de puissance avec l'Ontario, etc.

Le danger est derrière une porte en porcelaine

Avec l'augmentation des GES, «ça ne fait plus de doutes que notre planète subit des grands bouleversements puis que les conséquences sont

déjà visibles et on les a vues dans les différents médias : des sécheresses, des tornades, des feux de forêt avec le smog, les orages violents, de la chaleur qui ne se voyait pas dans les Laurentides avant, des inondations, des pluies diluviennes... Donc, à l'échelle des Laurentides, on les a remarqués ces changements-là, et leur fréquence et leur intensité sont appelées à augmenter de façon substantielle dans les prochaines années.» C'est de cette manière que D^{re} Louise Lajoie avertissait le public contre l'avènement de ces événements climatiques extrêmes.

Elle met également en garde la population contre l'apparition de nouvelles maladies transmises par des espèces exogènes qui s'implantent graduellement sur le territoire québécois en raison de la hausse des températures qui leur confère un meilleur habitat. Cette spécialiste sonne aussi l'alarme contre l'augmentation des particules polluantes dans l'atmosphère qui entraînera plus de maladies infectieuses et respiratoires, ce qui se traduira par plus d'hospitalisations et de décès. Enfin, cette docteure rappelle que si les répercussions des changements climatiques sont bien connues, ces dernières ne sont pas nécessairement senties de la même manière par tout le monde et qu'il conviendrait donc de lutter contre les inégalités sociales de santé.

Remise d'un doctorat *honoris causa*

Alain Saladzius de Fondation Rivières honoré par l'UQO

Michel Fortier redaction@journaldescitoyens.ca

«À l'échelle cosmique, l'eau liquide est plus rare que l'or», c'est avec cette citation du regretté Hubert Reeves que la rectrice de l'UQO campus Saint-Jérôme, madame Laberge, a salué l'implication d'Alain Saladzius à la préservation des ressources inestimables que sont nos rivières et nos plans d'eau en lui remettant un doctorat *honoris causa* lors de Collation des grades au campus de Saint-Jérôme de l'UQO ce jeudi 12 octobre.

Rappelons ici que monsieur Alain Saladzius est le président et cofondateur avec le comédien Roy Dupuis, de Fondation Rivières lancée en 2002 pour donner une voix aux rivières, pour les protéger et nous en faire bénéficier. Cet ingénieur dévoué a permis la concrétisation et la mise en œuvre de l'opération *Adoptez une rivière* qui lui a valu plusieurs prix.

La rectrice de l'Université du Québec en Outaouais (campus de Saint-Jérôme), madame Murielle Laberge, a souligné que monsieur Saladzius a non seulement voué sa carrière à la protection de cette ressource vitale, mais est aussi l'exemple parfait d'un citoyen engagé qui a su mettre son expertise au service de la société. Elle a rappelé l'opération *Adoptez une rivière* qui a vu le jour en 2001 à la suite d'une mobilisation citoyenne inédite, initiée et coordon-

née de main de maître par Alain Saladzius. Cinq groupes nationaux et une multitude de personnalités se sont ainsi ralliés pour parrainer les rivières en danger, signer le manifeste de l'opération et ainsi permettre d'affirmer une décision de l'État et de contrer la construction de 36 petites centrales hydroélectriques sur 24 rivières du Québec. Cette action courageuse et engagée lui a valu le prix Phénix de l'environnement. Il s'est également vu décerner l'année suivante, soit en 2003, le Prix canadien de l'environnement pour sa contribution exceptionnelle à la protection, à la restauration et à la préservation de l'environnement au pays. Il fut également le premier lauréat du prix *Héros de l'année* du *Sélection du Reader's Digest* pour souligner sa ténacité et a reçu la distinction pour services méritoires du Conseil canadien des ingénieurs en

reconnaissance de son dévouement bénévole remarquable au sein d'organismes communautaires pour la société canadienne.

Madame Laberge a ajouté qu'Alain Saladzius a également pris part à l'élaboration de la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* mise en place en 2011 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Cette stratégie, actualisée et toujours en vigueur, vise à doter les municipalités d'outils pour acquérir des connaissances et pour poser un diagnostic clair et concret sur leur utilisation de l'eau par rapport aux normes reconnues à l'échelle internationale. Pour y parvenir, plusieurs mesures et engagements sont depuis mis en œuvre par les municipalités et le gouvernement.

C'est sur ces mots que Murielle Laberge termina son allocution en l'honneur d'Alain Saladzius: «Ses accomplissements remarquables et son apport admirable à la protection de l'environnement et plus particulièrement, à la préservation des ressources inestimables et fondamen-



Alain Saladzius de Fondation Rivières est entouré de Ronald Raymond, conseiller municipal de Saint-Jérôme et co-fondateur de Fondation de l'eau rivière du Nord et Michel Fortier, rédacteur en chef du Journal des citoyens. Tous deux étaient invités à cette cérémonie pour leur participation avec Fondation Rivières à la sauvegarde et à la pérennité de la rivière du Nord

tales que sont nos rivières et nos plans d'eau font de lui un modèle. C'est avec une immense fierté et une profonde reconnaissance que l'Université du Québec en Outaouais décerne un doctorat *honoris causa* à monsieur Alain Saladzius.»

L'allocution d'Alain Saladzius

Monsieur Saladzius prit la parole pour remercier l'université, madame Laberge et la professeure Audrey Maheu de l'Université du Québec en Outaouais, qui a initié la proposition de sa candidature à cette distinction pour laquelle il éprouve beaucoup de fierté. Très conscient qu'il s'adressait également au diplômé de l'UQO, il a présenté ce qui avait influencé et forgé son identité. «D'abord mes études à Polytechnique. Il en a fallu du travail, le soir, les fins de semaine. Je pense y avoir développé une solide carapace face aux efforts pour réussir. Mais j'y ai surtout rencontré des amis et des professeurs influents, qui ont

expliqué tous les défis environnementaux qui attendaient l'humanité dès les années 1980.»

«J'ai ensuite travaillé mes premières années en assainissement des eaux, à dépolluer les eaux de plusieurs municipalités tout au long de la rivière du Nord, cette belle rivière qui traverse les Laurentides. Dans chaque municipalité, je découvrais de petits trésors, des lieux paradisiaques. Je travaillais pour que la population retrouve un accès à une rivière dont l'eau serait propre et accessible.»

Il se souvient d'être allé au journal *La Presse* pour avoir accès à un ordinateur pour faire des recherches sur ce que faisaient les promoteurs de barrages ailleurs dans le monde. C'était il y a seulement 25 ans! En s'adressant aux diplômés, il leur dit: «Prenez le temps de vous connaître, d'identifier vos valeurs, réfléchissez-y. Ces valeurs seront vos racines pour tout ce que vous entreprendrez. Restez fidèles à vous-mêmes. C'est à vous de donner un sens à votre diplôme. Soyez audacieux et ambitieux, re-poussez vos limites, faites-vous confiance. Allez au bout des projets, prenez des risques, osez. Vous gagnerez la majorité du temps. Sinon vous risquez d'être plus déçu par ce que vous n'avez pas fait, que par ce qui est fait.»